
**Projet de compte rendu de la réunion des Présidents des Assemblées nationales
membres de l'Association des parlementaires de la Commission de l'océan
Indien (AP-COI)**



Antananarivo, 9 novembre 2022



I. Introduction

1. A la demande de la présidence de l'AP-COI, le projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) de la Commission de l'océan Indien (COI) a organisé une réunion des Présidents des Assemblées nationales des Etats membres de l'Association des parlementaires de la Commission de l'océan Indien (AP-COI). Cette réunion marque la première étape de la redynamisation de l'AP-COI.
2. Cette réunion s'inscrit dans l'objectif n°3 du projet qui vise à « Renforcer les capacités et la collaboration entre acteurs de la région dans la promotion et la consolidation de la gouvernance démocratique, y compris dans la prise en compte d'enjeux régionaux spécifiques, à travers des actions de mise en réseau, de plaidoyers, d'information et de communication ». Parmi les résultats attendus de l'objectif 3 figure notamment l'appui à la redynamisation de l'AP-COI.
3. La Conférence Constituante de l'AP-COI a été organisée à Maurice, le 4 et 5 mai 2016. À l'issue de cette conférence, les parlementaires des États membres de la COI ont adopté la Charte de l'AP-COI qui inclut la « Déclaration de Port-Louis » du 5 mai 2016 et les Statuts de l'AP-COI.
4. Le Comité Exécutif de l'AP-COI s'est réuni pour la première fois à Mahé aux Seychelles avec pour objectif d'initier une réflexion approfondie sur le plan d'action que comptait mener l'AP-COI en 2017. Cependant, compte tenus de différents facteurs, il n'y a pas eu de suite aux activités de l'AP-COI.
5. L'objectif de la réunion des Présidents tenue à Antananarivo (Madagascar) le 9 novembre, était d'échanger sur les démarches à suivre en vue de la redynamisation et le fonctionnement de l'AP-COI.
6. La réunion a vu la participation du Président de l'Assemblée nationale de Maurice qui assure actuellement la présidence de l'AP-COI, de la Présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar et des représentants des Présidents de l'Assemblée nationale des Comores et des Seychelles, à savoir, les Vice-Présidents des Assemblées nationales des Seychelles et de l'Union des Comores. Des députés au nombre de quatre de Madagascar, le secrétaire général de l'Assemblée nationale de Madagascar, la secrétaire générale adjointe de l'Assemblée nationale de Maurice, la secrétaire particulière du Président de l'Assemblée nationale de l'Union des Comores comme observateurs. La COI, à travers le projet GPS, a assuré le secrétariat.

II. Conclusions et recommandations

7. Les présidents et leurs représentants, à travers les vice-présidents, ont confirmé leur engagement en vue de la redynamisation de l'AP-COI comme plateforme régionale permettant aux représentants des peuples de l'Indianocéanie de s'exprimer sur les questions d'intérêt commun concernant les États membres de l'océan Indien. L'appui de la COI dans ce sens a été accueilli positivement tout en prenant en compte les questions liées à sa pérennisation dès sa relance.
8. La nécessité d'assurer un financement autonome a été confirmée. A ce titre, les États membres ont été mandatés à mener une réflexion interne afin d'assurer une dotation budgétaire pour le bon fonctionnement et la pérennisation de l'AP-COI. La prochaine conférence des Présidents devrait pouvoir déterminer de commun accord les modalités et le montant de cette contribution.



9. Il a été décidé que la redynamisation de l'AP-COI se réalise à travers la mise en place de toutes les structures de l'AP-COI conformément aux dispositions actuelles prévues dans les statuts, notamment la Conférence des Présidents, le Comité exécutif et le Secrétariat.
10. Pour le comité exécutif : une demande de nomination des trois député (e) s par Assemblée nationale et ceci conformément à l'article 5 des Statuts¹ est à communiquer par le Secrétariat général de la COI aux Présidents des Assemblées nationales dans les jours qui suivent la réunion.
11. Il a été convenu que le Secrétariat général de la COI à Maurice continue à assurer le Secrétariat de l'AP-COI conformément aux dispositions du statut.
12. Les réunions des organes de l'AP-COI doivent se tenir dans les meilleurs délais pour ne pas laisser de vide dans le processus de redynamisation. La date proposée pour la première réunion du Comité exécutif, suivie par la Conférence des Présidents, est le mois de février 2023 avec l'appui technique et financier du projet Gouvernance, Paix et Stabilité de la COI. Le lieu des réunions reste à définir.
13. Quelques recommandations ont particulièrement retenu l'attention du président de l'AP-COI, et accepté par la Conférence des Présidents, lesquelles devront être prises en compte dans le processus de redynamisation et du fonctionnement de l'AP-COI, à savoir :
 - i. Le besoin d'amendement des statuts de l'AP-COI afin de rendre la structure moins lourde, moins bureaucratique pour éviter des blocages et rendre les décisions et les actions plus fluides. Notamment :
 - Le mode de prise de décision sera par consensus au niveau de la Conférence des Présidents dans le respect de la souveraineté des Assemblées nationales et du principe de l'inclusivité.
 - Il a été rappelé que les autres organes de l'AP-COI, en l'occurrence le Comité exécutif et le Secrétariat n'ont pas de pouvoir décisionnel. La structure du Comité exécutif peut être allégée.
 - ii. Le projet de règlement intérieur actuel est à adapter en fonction de ce qui précède. Ce projet de document fera l'objet d'échanges entre les membres du Comité exécutif avant soumission pour validation à la Conférence des Présidents.
 - iii. Une proposition de plan d'action est à élaborer par le Comité exécutif avec l'appui du Secrétariat, et de la COI à travers le projet GPS, pour validation par la Conférence des Présidents. Une liste des priorités est à élaborer par le Secrétariat avant la tenue de la réunion du Comité Exécutif en concertation avec chaque membre.

En termes d'actions potentielles, il a été convenu que certaines activités présentées par le projet Gouvernance, Paix, Stabilité sont à retenir, notamment :

¹ « Chaque Assemblée nationale constitue une Branche nationale de l'AP-COI et désigne 3 (trois) membres pour siéger au sein du Comité exécutif. Les parlementaires en cours de mandat font partie des Branches nationales ».



- i. La création et l'appui au fonctionnement d'un secrétariat à travers un soutien de la COI et notamment son projet GPS. Une note sur le recrutement d'une personne dédiée au Secrétariat est à envoyer au Président de l'AP-COI avec les termes de références sur les attributions et la durée du poste.
- ii. Préparer la première réunion du Comité exécutif pour le mois de février 2022. Le Secrétariat avec l'appui du projet GPS prépare une proposition de priorités (activités, thèmes à discuter) à mettre sur l'agenda en concertation avec les membres de l'AP-COI. Cette proposition sera complétée par le Comité Exécutif, lequel servira de base du plan d'action à soumettre à la Conférence des Présidents pour validation.
- iii. Parmi les thématiques mentionnées figurent : sécurité maritime, changement climatique, index de vulnérabilité, pêche, diplomatie préventive, ...
- iv. Parmi les activités à inclure dans le plan d'action :
 - Une étude comparative des législations (Constitution) et du régime politique (présidentiel, parlementaire, ...) en vigueur dans chaque Etat membre.
 - L'organisation d'un séminaire sur des thématiques présentant un intérêt commun.
 - Des séances de partage d'expériences/missions d'imprégnation entre parlementaires pour s'inspirer des bonnes pratiques existantes dans les pays voisins et ceci avec l'appui d'une expertise dans la matière.
 - Des séances de renforcements de capacités pour les députés ou l'administration parlementaires.
 - Production d'un guide sur des sujets d'intérêt commun.
 - Des actions dans le domaine de la diplomatie préventive (mission d'écoute et de dialogue).

A part les activités de l'AP-COI en tant que telles, il a été convenu que les Assemblées nationales sont impliquées de façon actives dans les activités suivantes du projet Gouvernance, Paix, Stabilité :

- La participation à la Conférence régionale sur la paix et la stabilité : Prévention de crise et efforts de médiation dans la région de l'océan Indien, du 30 novembre et 1 décembre 2022 à Maurice. Une invitation sera envoyée au président de l'AP-COI.
- La nomination de député (e)s du caucus genre pour participer au séminaire de redynamisation de la Plateforme des Femmes en Politiques de l'océan Indien. Une lettre sera envoyée à tous les présidents des Assemblées nationales.
- La collaboration dans l'organisation d'une formation pour les journalistes en matière de couverture des travaux parlementaires. Chaque Assemblée nationale sera contactée par l'expert médias du projet pour se convenir du contenu, de la date et du lieu de la formation.

Annexes :

- i. Discours président de l'AP-COI, du président de l'Assemblée nationale de Madagascar et du Secrétaire général de la COI.
- ii. Fiche de présence

Annexe I : Discours

- ***Discours d'Ouverture de la Réunion des Présidents des Assemblées nationales des États membres de la Commission de l'océan Indien dans le cadre de la redynamisation de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) par L'Honorable Soorojdev PHOKEER, GSCK, GOSK, Président de l'Assemblée nationale de la République de Maurice et Président de la Commission de l'océan Indien (AP-COI), le 9 novembre 2022, Antananarivo, Madagascar.***

**Madame La Présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar ;
Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée nationale de l'Ile de Comores ;
Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée nationale de Seychelles ;
Honorables Députés ci-présents ;
Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangère qui représente Monsieur le Ministre par intérim ;
Monsieur le Secrétaire Général du Commission de l'Océan Indien ;
Monsieur le Secrétaire Général de l'Assemblée nationale de Madagascar ;
Monsieur le Chargé de mission de la Commission de l'Océan Indien ;
Madame le Chef de Projet de la Commission de l'Océan Indien ;
Distingués invités, en vos rangs, grades respectifs, tout protocole observé ;
Mesdames et Messieurs,**

Au nom des membres de l'Assemblée nationale et en mon nom personnel, je vous transmets les chaleureuses salutations du peuple de la République de Maurice.

Je tiens à remercier notre hôte, la Présidente malgache qui, a accordé une attention particulière à ma requête pour que cette réunion se tienne aujourd'hui en vue de la tenue de la séance de l'Assemblée nationale de Maurice prévue ce jeudi.

**Chers collègues
Mesdames et Messieurs**

En ma qualité de Président de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien, je suis privilégié d'être parmi vous pour présider la réunion des Présidents des Assemblées nationales des États membres de la COI.

**Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs**

L'initiative de créer une association des parlementaires de la COI date de très longtemps, soit en 1997.

Suite aux réunions de travail en vue de la relance de l'Association en octobre 2015, le groupe de travail préparatoire a eu lieu du 24 au 26 novembre 2015 à Maurice en présence des États Membres.



Les délibérations fructueuses ont motivé les États membres de mettre sur place une plateforme pour que les parlementaires puissent s'exprimer sur les questions d'intérêt commun concernant la région.

À ce titre, le 5 mai 2016, sous la Présidence de l'Assemblée nationale de la République de Maurice, l'Association a été officiellement lancée par la Conférence Constituyente qui s'est tenu à Maurice en présence des Présidents et des Parlementaires des États Membres. À rappeler qu'une Charte ainsi qu'une déclaration commune et un plan de travail avaient été adoptés.

Mais malheureusement, pour diverses raisons au-delà de la volonté *de tout un chacun*, l'Association lancée en si grande pompe a terminé sa course avec un seul Comité Exécutif tenu en septembre 2017 aux Seychelles.

**Chers Collègues
Mesdames et Messieurs**

On se réjouit tous de la démarche entamée par le Secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien qui était mandaté de mobiliser des ressources additionnelles afin de pérenniser les actions de l'AP-COI. Ainsi, la COI a pu mobiliser des fonds pour un programme: Gouvernance, Paix et Stabilité à la hauteur de 8 millions d'Euros auprès de l'Agence Française de Développement qui réserve également une composante importante à la redynamisation de l'AP-COI.

La réunion d'aujourd'hui nous interpelle tous pour mener à bon port cette association pour sauvegarder les intérêts communs des États membres de la région dans un cadre législatif afin que les parlementaires puissent faire entendre leur voix à travers leurs délibérations.

**Chers Collègues
Mesdames et Messieurs**

Ceci-dis, j'ai l'honneur et le privilège de déclarer ouvert cette réunion des Présidents des Assemblées nationales des États membres de la Commission de l'océan Indien dans le cadre de la redynamisation de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'océan Indien.

*Sur cette note, je souhaite une fructueuse délibération à notre réunion.
Je vous remercie.*

**DISCOURS DE BIENVENUE DE MADAME RAZANAMASOA CHRISTINE,
PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE MADAGASCAR A L'OCCASION DE
LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE DES ETATS MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN
INDIEN**

ANTANANARIVO, LE MERCREDI 09 NOVEMBRE 2022

(Liste protocolaire)

.....

Excellences

Mesdames et Messieurs

L'Assemblée nationale de Madagascar par ma voix, voudrait vous souhaiter la bienvenue à Madagascar pour cette réunion des Présidents des Assemblées nationales des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien.

Nous sommes contents de la confiance que nous a témoignée l'Association des Parlements de la Commission de l'Océan Indien (AP COI) en nous confiant l'organisation de cette réunion dite de redynamisation.

Cet évènement constitue l'aboutissement d'un travail collectif entrepris depuis le mois de février 2021, date de signature de la Convention de financement entre la COI et l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « Gouvernance, Paix et Stabilité ». Dès lors, plusieurs responsables participèrent, d'une manière ou d'une autre, à l'organisation de cette première rencontre d'Antananarivo.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour exprimer mes remerciements à l'Honorable Soorojdev Phokeer, Président de l'Assemblée nationale de Maurice, Président en exercice de l'AP COI d'avoir choisi Antananarivo et y venir personnellement diriger nos travaux d'aujourd'hui.

Merci également à mes collègues Présidents des Assemblées nationales des Comores et des Seychelles d'avoir bien voulu déléguer les Honorables Abdallah Saïd Sarouma et Gervais Henrie, Vice-président de leur Assemblée respective pour les représenter.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous constatons depuis 2015, la nécessité de créer une association regroupant les Parlementaires des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien dont le rôle devrait être de porter la voix des peuples de l'Océan Indien sur les différentes activités de la Commission mais aussi sur la scène internationale quand l'occasion se présente. Il nous appartient également d'exprimer les préoccupations actuelles de nos peuples en vue de trouver des solutions cohérentes et coordonnées dans les actions des pouvoirs Exécutifs de chacun de nos Etats.

Parmi ces préoccupations, je citerai par exemple l'exploitation de nos ressources marines, la conservation de nos espèces endémiques, la promotion d'une éducation en phase avec

la technologie moderne actuelle, la complémentarité de nos offres touristiques,... Autant de sujets qui gagneraient à être traités ensemble en vue de solutions efficaces et adéquates.

Cette réunion d'Antananarivo serait le point d'un nouveau départ de notre association qui donnera sans doute le feu-vert au Comité exécutif de réfléchir et de proposer les activités futures en vue d'atteindre les objectifs escomptés.

Il est évident qu'un long chemin reste à parcourir, et ce n'est qu'en agissant de concert que nous atteindrions les résultats attendus.

Hôtes distingués, permettez-moi de former les vœux les plus sincères de l'Assemblée nationale de Madagascar, pour que les discussions et les accords qui résulteront de cette journée de travail, apportent une contribution significative à la redynamisation de l'AP COI et à la philosophie qui en est le fondement.

Encore une fois, soyez tous les bienvenus et merci d'être venus partager cet important évènement avec nous.

Je vous remercie pour votre attention.

Réunion des présidents des Assemblées nationales des États membres de l'Association des Parlementaires de la COI

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

09 novembre 2022 | Antananarivo (Madagascar)

Honorable Monsieur le Président de l'Association des Parlementaires des États membres de la COI,

Honorable Madame la Présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar

Messieurs les Vice-Présidents des Assemblées nationales des Comores et des Seychelles, Représentants des Présidents de l'Assemblée nationale

Excellence Monsieur le Président en exercice du Conseil des ministres de la COI

Mesdames et messieurs,

Je regrette de ne pouvoir être physiquement présent avec vous pour cette importante réunion des présidents des Assemblées nationales de nos Etats membres. Je suis, en effet, en partance pour la COP27 sur le climat, un rendez-vous primordial lors duquel les délégués du monde entier devront s'accorder sur des mesures concrètes pour limiter au mieux la hausse des températures et convenir aussi de mesures équitables de soutien aux pays vulnérables comme nos îles de l'Indianocéanie. A cet égard, je forme le vœu que la diplomatie parlementaire de nos Etats membres amplifient nos efforts de diplomatie climatique pour que nos îles soient entendues dans le concert des Nations et qu'elles disposent, in fine, d'un traitement différencié leur permettant, entre autres, d'accéder plus facilement aux financements climatiques.

Vous priant donc d'excuser mon absence, je tiens à remercier chaleureusement Madame la présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar et ses services pour l'accueil qui est réservé à l'ensemble des délégués présents ainsi qu'à Monsieur le président de l'Assemblée nationale de Maurice de son intérêt pour la redynamisation effective de l'Association des

parlementaires des Etats membres de la Commission de l'océan Indien à travers notre projet Gouvernance, paix et stabilité ou GPS financé par l'Agence française de développement. Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la Commission de l'océan Indien a pris naissance de la volonté commune de nos Etats du Sud-Ouest de l'océan Indien de coopérer davantage parce que nous avons des caractéristiques géographiques, historiques et culturelles communes et surtout parce que nous faisons face à des défis communs. Ce qui nous relie, c'est notre région, l'Indianocéanie, que nous avons en partage.

La COI est donc l'expression institutionnelle et opérationnelle de la solidarité de nos îles et d'une envie, à la fois pragmatique et fraternelle, de rassembler nos forces et de porter plus haut notre voix.

Dans notre architecture, c'est le Conseil des ministres de la COI, qui réunit les ministres des Affaires étrangères de nos Etats membres, qui est l'instance décisionnelle suprême. Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, dont le dernier s'est tenu en 2014 à Moroni, fixe un cap politique, des orientations de long terme. A cela s'ajoutent le comité des Officiers permanents de liaison, chargé du suivi des décisions du Conseil des ministres et qui forme l'instance décisionnelle de premier niveau, ainsi que, depuis peu, des conférences ministérielles sectorielles qui nous permettent de mobiliser les Etats membres, voire d'autres Etats du continent et des partenaires, sur des sujets d'intérêt commun comme la sécurité maritime, la santé ou encore les pêches.

J'ai souhaité vous expliquer ici le paysage institutionnel de la COI pour souligner en creux un manquement : où sont donc les élus de nos Etats membres ? quelle place à la diplomatie parlementaire dans les affaires de la région ? quels liens entre les Assemblées nationales, détentrices du pouvoir législatif indispensable au fonctionnement de nos Etats, et la COI, l'institution régionale de référence pour nos îles ?

C'est là tout l'objet d'une Association des parlementaires des Etats membres de la COI, d'une association qui participe activement à la vie régionale, qui est en mesure d'apporter ses contributions réflexives et en actions pour la gouvernance, la consolidation de l'Etat de droit et aussi pour le développement de l'Indianocéanie.

C'est à la demande de nos Etats que nous travaillerons auprès de vous à la redynamisation de l'AP-COI qui est en mesure de jouer un rôle de premier plan dans nos actions de coopération régionale, qui pourra aussi faciliter l'appropriation au niveau national des mécanismes et stratégies régionales adoptées au niveau de la COI et, inversement, faire remonter les besoins nationaux pour lesquelles des solutions pourraient être trouvées à une échelle plus large. Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les élus de nos pays ont une légitimité démocratique incontestable pour promouvoir la paix, contribuer au renforcement de la gouvernance, entreprendre des médiations et aussi participer aux actions de la COI pour la résilience et le développement de la région. L'AP-COI est votre association et le Secrétariat général de la COI, à travers l'équipe du projet GPS, est



à votre écoute et à votre service pour traduire en actions vos ambitions et ainsi donner une impulsion nouvelle et pérenne à la diplomatie parlementaire en Indianocéanie.

Je vous transmets mes plus vives félicitations pour la tenue de cette réunion qui augure une dynamique nouvelle pour l'AP-COI. Pour cela, je souhaite aussi souligner l'engagement de chacune et chacun des présidents des Assemblées nationales et leurs services. Il y a, j'en suis convaincu, une volonté réelle de resserrer les liens, de dialoguer plus régulièrement et de prendre une juste place dans le paysage institutionnel et diplomatique de la région.

Pour finir, je saisis cette occasion pour remercier l'AFD pour son accompagnement sur de nombreux sujets en lien avec les biens publics régionaux et la paix est certainement le premier d'entre eux.

Je forme le vœu que les résultats de cette réunion de la conférence des Présidents soient la clé de voute d'une diplomatie parlementaire revigorée et d'un AP-COI qui s'affirmera comme une sentinelle de stabilité et un promoteur des ambitions que nous avons pour l'Indianocéanie.

Je vous remercie pour votre attention.